GÉRER LES CONSENTEMENTS

PROGRAMME DÉTAILLÉ

INTERMÉDIAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Durée :** 7h
- **Ref :** FIA2
- **Cible :** référent RGPD, DPO, dirigeant start up
- **Pré-requis :** aucun, mais conseillé d'avoir suivi a minima une de nos formations "débutant" ou le Mooc de la CNIL
- **Action de formation**
- **Type de formation :** en présentiel ou à distance

OBJECTIFS

- Comprendre la notion de consentement au sens du RGPD
- Comprendre et connaître les différentes étapes de "vie" du consentement
- Apprendre à mettre en place un process permettant de gérer au mieux les consentements

MODALITÉS

Modalités et moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Alternance théorie et exercices pratiques, animée par notre formateur spécialiste du domaine
- Un ordinateur, 1 support de cours version numérique/papier
- Grand écran & paperboard.

Suivi et appréciation des résultats

- Feuille d'émargement signée par ½ journée
- Evaluation de la satisfaction du stagiaire
- Evaluation des acquis à travers des exercices et un QCM en début et fin de formation
- attestation de suivi de formation.

Modalités d'organisation

- Dans les locaux de l'organisme de formation
- Dans les locaux du client
- En visio-formation

*En cas de besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation, n'hésitez pas à contacter votre Agence RGPD la plus proche sur la page de notre site : https://www.agencergpd.eu/contact/
*Possibilité de créer un programme de formation à la carte
*Entre 3 à 6 participants en présentiel (au-delà, consultez-nous)

Introduction sur le consentement, une des 6 bases légales du RGPD

- Définition base légale
- Notion de consentement

La collecte du consentement

- L'information des personnes
- Droit au retrait du consentement

La conservation du consentement

- Registre
- Cadrer les accès aux informations du registre

Le renouvellement du consentement

- Détermination des durées de conservation
- Procédures de renouvellement

Le retrait du consentement

- Conséquences d'un retrait
- Procédure de gestion des retraits

Cas concret : l'exemple des cookies

Processus certifié Qualiopi

agence rgpd